

**Conseil économique et social**Distr. générale
2 août 2026Français
Original : anglais**Commission économique pour l'Afrique**
Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies
sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale
Douzième réunion
Addis-Abeba (hybride), 19-23 octobre 2026**Commission économique pour l'Afrique**
Commission africaine de statistique
Dixième session

Addis-Abeba (hybride), 21-23 octobre 2026

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*
Programme de statistique de la
Commission économique pour l'Afrique :
questions statutaires**Rapport sur l'état d'avancement de l'intégration des données géospatiales et statistiques en Afrique****I. Introduction**

1. La mise en œuvre du Cadre statistique géospatial mondial en Afrique s'est avérée essentielle pour le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine. Ce cadre a également contribué à l'élaboration des politiques et à la prise de décisions en aidant à mieux cibler les interventions aux niveaux national, infranational et local. Les pays africains continuent de se heurter à des difficultés en ce qui concerne l'intégration des informations géospatiales et statistiques : manque de capacités techniques, insuffisance des infrastructures, fragmentation des dispositifs institutionnels, manque de ressources et de données, obstacles juridiques, faiblesse des partenariats, problèmes liés à la définition des normes et à leur respect, etc. Malgré ces difficultés, les nouvelles technologies, les plateformes basées sur l'informatique en nuage et les écosystèmes de données émergents offrent des possibilités d'accélérer cette intégration.

2. Le Cadre statistico-géospatial mondial contribue à l'intégration régionale, au développement économique et social et à la coopération internationale. Cela s'inscrit dans le droit fil de la mission de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), qui consiste à renforcer la capacité de ses membres à intégrer les informations géospatiales et statistiques. Pour mener à bien ces activités, la CEA se fonde sur plusieurs cadres et initiatives, tels que le Cadre statistico-géospatial mondial, le Cadre intégré des Nations Unies pour l'information géospatiale, le Référentiel géodésique africain et la deuxième Stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique, pour la période 2017-2026. La CEA assure également le secrétariat du Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, qui coordonne les activités de gestion de l'information géospatiale à l'échelle continentale.

* E/ECA/STATCOM/10/2026/1.



3. Lors de la onzième réunion du Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, qui s'est tenue à Accra en 2025, la CEA, en sa qualité de secrétariat du Comité régional, a présenté les résultats de son enquête sur la disponibilité des ensembles de données géospatiales destinés au suivi des objectifs de développement durable dans les pays africains. La CEA a également organisé une réunion d'un groupe d'experts en intégration de l'information statistique et géospatiale, qui s'est tenue immédiatement après la onzième réunion.
4. La CEA a également apporté une assistance technique à plusieurs de ses membres, dont l'Érythrée, le Kenya, l'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie, afin de renforcer les approches visant à intégrer les informations géospatiales et statistiques. Par ailleurs, la CEA a organisé en Namibie un atelier de renforcement des capacités destiné à des experts nationaux du Burundi et de Namibie, portant sur la collecte de données géospatiales climatiques et environnementales à l'aide de plateformes en ligne.
5. La CEA a mis en œuvre un programme complet de renforcement des capacités d'une durée de cinq semaines à l'intention du personnel technique du Ministère érythréen des ressources foncières, de l'eau et de l'environnement afin de combler les lacunes en matière de connaissances et de compétences dans les domaines des systèmes d'information géographique et de la télédétection, et de favoriser l'intégration des informations géospatiales et statistiques. Le Ministère avait relevé ces lacunes comme constituant des entraves majeures à l'administration foncière, à la gestion des ressources en eau et à la surveillance environnementale. Cette formation, dispensée à environ 25 membres du personnel, visait à renforcer leurs connaissances et leurs compétences pratiques en matière d'utilisation des systèmes d'information géographique et des technologies de télédétection, grâce à une formation pratique intensive et à des exercices appliqués.
6. Les participants à la onzième réunion du Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale ont réaffirmé le rôle important joué par la CEA en tant que secrétariat tant du Comité régional que de la Commission africaine de statistique, ce qui lui a permis de regrouper ses travaux sur l'information géospatiale et les statistiques officielles au sein d'un même cadre institutionnel. Dans le cadre des recommandations issues de cette réunion, les participants ont appelé à une meilleure coordination entre les organes nationaux chargés des statistiques et des données géospatiales, ainsi qu'à un renforcement des capacités et à une meilleure cohérence des interventions.
7. Le présent rapport offre un aperçu des progrès réalisés en matière d'intégration des informations géospatiales et statistiques en Afrique et décrit les efforts déployés par la CEA pour la mise en œuvre du Cadre statistico-géospatial mondial et afin d'aider ses membres à utiliser ces informations intégrées au service du développement durable.

II. Cadres pour l'intégration des informations géospatiales et statistiques

A. Cadre statistico-géospatial mondial

8. Le Cadre statistico-géospatial mondial a été adopté par le Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale en 2019. Ce cadre s'articule autour de cinq principes visant à favoriser une approche harmonisée de l'intégration des informations géospatiales et statistiques afin de favoriser une prise de décisions fondée sur des données factuelles. Il souligne l'importance des dispositifs institutionnels, des

méthodologies d'intégration des données géospatiales et statistiques, des partenariats, du géocodage, de la communication, des normes et de l'interopérabilité, ainsi que du renforcement des capacités en tant que facteurs en faveur d'une intégration efficace.

9. La mise en œuvre du cadre varie d'un pays africain à l'autre. Certains pays ont mis en place des mécanismes de coordination spécifiques entre les instituts nationaux de la statistique et les organismes géospatiaux, tandis que d'autres continuent de manquer d'une coordination institutionnelle efficace entre ces deux aspects. La CEA contribue à la mise en œuvre du Cadre par le biais d'une assistance technique, de la diffusion d'informations et de projets pilotes.

B. Comité régional pour l'Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

10. Le Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale a été créé pour coordonner les activités en faveur d'une meilleure gestion de l'information géospatiale sur l'ensemble du continent. Son secrétariat est assuré par la CEA. Onze réunions du Comité régional ont eu lieu à ce jour. Quatre groupes de travail, placés sous l'égide du Comité régional, se penchent sur les enjeux et les perspectives liés à la gestion des informations géospatiales en Afrique. Les groupes de travail se réunissent chaque année pour faire le point sur les progrès accomplis, échanger des bonnes pratiques et définir les orientations stratégiques en matière de développement géospatial. Lors de la onzième réunion, qui s'est tenue à Accra en 2025, les participants ont fait le point sur les progrès accomplis depuis la dixième réunion (qui s'était tenue en 2024), notamment en ce qui concerne l'intégration des informations géospatiales et statistiques au service des objectifs de développement durable et d'autres programmes de développement.

C. Programme de développement durable à l'horizon 2030 et Agenda 2063

11. La réalisation des 17 objectifs de développement durable et de leurs 169 cibles, définis dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, exige des systèmes de données robustes, capables de générer des données précises et ventilées par zone géographique afin de mesurer les progrès réalisés dans différentes zones. Les informations géospatiales et statistiques intégrées revêtent une importance tout aussi grande pour la mise en œuvre et le suivi de l'Agenda 2063, un cadre stratégique tendant au développement socioéconomique de l'Afrique. La cohérence entre le Programme 2030 et l'Agenda 2063 offre une excellente raison pour la mise au point de systèmes normalisés de collecte, d'analyse et de communication des données pouvant être utiles pour ces deux cadres.

D. Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030)

12. Les informations géospatiales jouent un rôle important dans la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), notamment pour comprendre les risques de catastrophe, surveiller les aléas et appuyer la préparation aux catastrophes et les interventions en cas de catastrophe. Les sept objectifs mondiaux du Cadre de Sendai et leurs 38 indicateurs associés nécessitent toute une série de données géospatiales et

statistiques pour assurer le suivi des risques de catastrophe et des progrès réalisés en matière de réduction des risques de catastrophe aux niveaux national et infranational. Dans ce contexte, la CEA a élaboré un recueil d'indicateurs liés aux risques de catastrophe et apporte son aide à ses membres en matière de collecte de données sur les catastrophes. La CEA a également organisé à Windhoek un atelier de renforcement des capacités consacré à l'utilisation des données géospatiales et statistiques intégrées ainsi que des plateformes basées sur l'informatique en nuage pour la réduction des risques de catastrophe.

III. Aspects choisis de l'intégration des informations géospatiales et statistiques

A. Pseudonymisation des coordonnées géographiques

13. Lors d'une réunion d'un groupe d'experts consacrée à l'intégration des informations géospatiales et statistiques qui avait été organisée en marge de la onzième réunion du Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, la CEA a présenté ses travaux sur l'anonymisation des coordonnées géographiques. Les participants y ont souligné l'importance de la pseudonymisation dans l'intégration des ensembles de données géospatiales et statistiques. Les coordonnées géographiques précises associées à des ménages (individuels ou collectifs), à des lieux de travail ou à des modèles de déplacement peuvent entraîner des risques de réidentification et d'atteinte à la vie privée, notamment en cas d'utilisation de données issues de recensements et d'enquêtes. Le remplacement ou la modification des coordonnées exactes peut permettre de protéger la confidentialité tout en préservant la structure spatiale nécessaire à l'analyse, à la cartographie et à la modélisation, notamment en ce qui concerne les données relatives à la santé publique, aux enquêtes et à la mobilité. La CEA est actuellement en train d'élaborer un manuel technique sur la pseudonymisation des coordonnées géographiques en Afrique.

B. Enquête nationale sur la disponibilité des ensembles de données géospatiales

14. La CEA mène actuellement une étude approfondie sur les ensembles de données géospatiales fondamentaux nécessaires au suivi des progrès réalisés dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable en Afrique. Cette enquête vise à examiner la disponibilité, l'actualité, l'accessibilité et la qualité des ensembles de données relatifs aux limites administratives, à la taille et à la répartition de la population, à la couverture et à l'occupation des sols, aux réseaux de transport, aux ressources en eau, aux établissements de santé et d'enseignement, aux ports et aux autres infrastructures nécessaires au calcul des indicateurs des objectifs de développement durable ventilés par zone géographique.

15. Dans le cadre de cette enquête, des questionnaires structurés sont adressés aux instituts nationaux de statistique, aux agences nationales de cartographie et à aux autres organes publics compétents chargés de la production et de la diffusion de données géospatiales et statistiques. L'enquête s'appuie sur le Cadre pour une administration efficace des biens fonciers et sur les 14 thèmes fondamentaux mondiaux relatifs aux données géospatiales identifiés par le Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale.

16. Les résultats de cette enquête ont mis en évidence des différences significatives dans la disponibilité des ensembles de données géospatiales au

sein des pays africains et entre eux, ainsi que des lacunes importantes en matière de couverture des données et des difficultés liées à la qualité et à l'accessibilité de celles-ci. Si la plupart des pays disposent de jeux de données de base sur les limites administratives, bon nombre d'entre eux doivent être actualisés. Par ailleurs, l'accès à des données à haute résolution sur la répartition de la population ainsi qu'à des données actualisées sur la couverture et l'occupation des sols reste limité. Ces conclusions soulignent la nécessité d'accroître les investissements dans le développement des données géospatiales, d'améliorer la coordination entre les producteurs et les utilisateurs de données, et de mettre en place des mécanismes plus efficaces en matière d'échange et d'accès aux données. Un rapport détaillé résumant les résultats de l'enquête, comprenant des évaluations par pays et une synthèse régionale, a été élaboré et présenté lors de la onzième réunion du Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale.

IV. Onzième réunion du Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

A. Organisation de la réunion

17. Plus de 80 participants ont assisté à la onzième réunion du Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, organisée par la CEA, et qui s'est tenue à Accra du 17 au 21 novembre 2025. En tant que secrétariat du Comité régional, la CEA était chargée de planifier et d'organiser cette réunion, notamment d'assurer la coordination avec les autorités du pays hôte et d'autres institutions publiques et privées, de préparer la documentation relative à la réunion, d'aider à l'inscription des participants et de prendre certaines dispositions logistiques. Des représentants de pays africains, d'organisations régionales et internationales, du secteur privé, d'établissements universitaires et de la société civile ont fait le point sur les progrès réalisés en matière de gestion des informations géospatiales et de leur intégration aux données statistiques en Afrique, et ont formulé des orientations stratégiques pour les activités futures.

B. Réunion du Groupe d'experts sur l'intégration de l'information statistique et géospatiale

18. Une réunion d'un groupe d'experts sur l'intégration de l'information statistique et géospatiale en Afrique s'est tenue le 21 novembre 2025, en marge de la onzième réunion du Comité régional. Cette réunion a permis à des experts techniques d'instituts nationaux de statistique, d'organes spécialisés dans la cartographie et d'institutions géospatiales de faire le point sur la mise en œuvre du Cadre statistique géospatial mondial, de mettre en commun leurs expériences, de discuter des approches permettant de résoudre les difficultés rencontrées, et de trouver des solutions concrètes pour faire progresser l'intégration des informations géospatiales et statistiques dans les pays africains.

19. La réunion du groupe d'experts a également comporté des présentations sur les expériences nationales et internationales de mise en œuvre du Cadre statistico-géospatial mondial, à des études de cas portant sur des initiatives d'intégration et sur les difficultés rencontrées dans ce cadre, ainsi qu'à des démonstrations de technologies et de méthodes innovantes. Ces exposés ont donné lieu à des discussions portant sur les dispositifs institutionnels, les données, les partenariats, la communication, la législation, les normes

techniques et les besoins en matière de renforcement des capacités. Les recommandations et conclusions issues de la réunion comprenaient diverses propositions visant à renforcer l'intégration des informations géospatiales et statistiques aux niveaux national et régional. Les propositions ont ensuite été soumises à l'approbation de l'assemblée plénière de la onzième réunion du Comité régional.

C. Rapports statutaires

20. La CEA a élaboré et présenté plusieurs rapports règlementaires à l'assemblée plénière de la onzième réunion du Comité régional. Un rapport sur l'état d'avancement de l'intégration des données géospatiales et statistiques en Afrique contient une évaluation des progrès, des difficultés rencontrées et des perspectives offertes par l'intégration des informations géospatiales et statistiques dans les pays membres de la CEA au cours de l'année écoulée. Des études de cas, des bonnes pratiques et des recommandations pour la suite des actions y ont également été présentées. Des informations concernant les activités de renforcement des capacités, les missions d'assistance technique, la recherche, la gestion des connaissances et d'autres activités connexes ont été fournies dans un rapport consacré aux activités géospatiales régionales en Afrique. Les résultats de l'enquête sur la disponibilité des ensembles de données géospatiales évoquée plus haut ont été présentés dans un rapport consacré aux ensembles de données géospatiales destinés au suivi des objectifs de développement durable en Afrique. Ces rapports ont fourni une base factuelle pour les débats menés lors de la réunion et ont servi de fondement à plusieurs résolutions adoptées par le Comité régional.

D. Résultats et résolutions

21. À sa onzième réunion, le Comité régional a adopté plusieurs résolutions et recommandations concernant l'intégration de l'information géospatiale et statistique, par lesquelles il a demandé aux pays de renforcer la coordination institutionnelle entre leurs instituts de statistiques et d'information géospatiale, d'investir dans les ensembles de données géospatiales fondamentales aux fins du suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, d'adopter des normes internationales pour l'intégration et l'interopérabilité des données, d'intégrer l'anonymisation des coordonnées géographiques dans les activités d'intégration, et d'étoffer les programmes de renforcement des capacités. Enfin, le Comité régional a réaffirmé le rôle de la CEA en tant que secrétariat et lui a demandé de continuer à fournir une assistance technique aux pays dans la mise en œuvre du Cadre statistico-géospatial mondial et des cadres connexes.

V. Activités menées par la Commission économique pour l'Afrique

A. Création d'applications géospatiales et statistiques et de géoportails

22. Au cours de la période considérée, la CEA a conçu et mis en service plusieurs applications cartographiques et géoportails en ligne afin d'améliorer l'accessibilité et la facilité d'utilisation des données géospatiales et statistiques intégrées en Afrique. Ces applications s'appuient sur des technologies cartographiques en ligne modernes et offrent des interfaces conviviales permettant de consulter, de télécharger, d'analyser et de visualiser les données. La Commission a créé une application de cartographie rapide qui facilite la

production de cartes normalisées. Elle a également mis au point, en partenariat avec l'Office ougandais de la statistique, un tableau de bord dédié à la diffusion des données du recensement de la population et des logements de 2024, qui stimule la diffusion des indicateurs du recensement et permet de les visualiser de façon interactive à différents niveaux géographiques. Une application de cartographie en ligne dédiée à l'intégration géospatiale et statistique a également été créée afin de contribuer au renforcement des capacités et au partage des connaissances entre les pays africains, ainsi qu'une application de cartographie en ligne destinée au suivi des indicateurs des changements climatiques, qui facilite la visualisation et l'analyse de ces indicateurs à l'échelle de l'Afrique et contribue à l'analyse des mesures de lutte contre les changements climatiques ainsi qu'à l'établissement de rapports sur les objectifs de développement durable liés à cet aspect. La CEA a également mis au point une base de données géographiques interactive, comprenant un géoportail et un atlas interactif, dans le cadre de sa collaboration avec le Programme alimentaire mondial sur le lien entre l'eau, l'énergie et l'alimentation à Madagascar.

B. Gestion des risques de catastrophe et surveillance de l'environnement

23. En 2025, la CEA a élaboré un recueil d'indicateurs relatifs aux risques de catastrophe, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, au Programme 2030 et à l'Agenda 2063. Ce recueil propose un cadre systématique pour le suivi des risques de catastrophe, des aléas, de l'exposition, de la vulnérabilité et des conséquences des catastrophes dans les pays africains. Ce travail a consisté à examiner les cadres, les indicateurs et les systèmes de suivi relatifs aux risques de catastrophe aux niveaux mondial, régional et national, notamment les indicateurs du Cadre de Sendai, les indicateurs des objectifs de développement durable et les systèmes nationaux de suivi des risques. Une analyse des lacunes a été menée afin de faire ressortir les failles et les chevauchements dans les systèmes d'indicateurs existants, en accordant une attention particulière aux risques de catastrophe propres à l'Afrique et aux contraintes liées à la disponibilité des données. Les indicateurs ont été harmonisés afin d'en assurer l'adéquation aux contextes africains, en tenant compte de leur exhaustivité, de la faisabilité des données et de leur pertinence pour l'élaboration des politiques. Des métadonnées ont été élaborées pour chaque indicateur, notamment les définitions, les méthodes de calcul, les sources de données, la couverture spatiale et temporelle, ainsi que la conformité aux normes internationales. Ce recueil a pour objectif d'aider les pays africains à mettre en place des systèmes de suivi des risques de catastrophe, à renforcer la collecte et la communication des données, ainsi qu'à promouvoir la prise en compte des données factuelles dans l'élaboration des politiques et la planification des investissements visant à réduire les risques de catastrophe.

24. La CEA a organisé un atelier de renforcement des capacités destiné à des spécialistes du Burundi et de la Namibie, portant sur l'utilisation des données géospatiales climatiques et environnementales et des indicateurs liés aux catastrophes. Cet atelier, qui a pu compter sur plus de 25 participants, s'est tenu à Windhoek du 2 au 5 décembre 2025 et a rassemblé des représentants des instituts nationaux de la statistique, d'organes spécialisés dans la cartographie, des services météorologiques, des autorités chargées de la gestion des catastrophes et des agences environnementales.

25. Cet atelier a permis de dispenser une formation pratique à l'utilisation d'outils géospatiaux fondés sur l'informatique en nuage, tels que Google Earth Engine, pour la surveillance de l'environnement et l'analyse des risques de catastrophe. La formation a porté sur les méthodes de collecte de données, notamment la collecte de données géospatiales sur mobile, la programmation

Web, la production participative et l'intégration d'informations géographiques officielles et fournies par des bénévoles. Les discussions ont porté sur le renforcement de la coordination institutionnelle entre les organismes chargés de la gestion des risques de catastrophe, des statistiques et des données géospatiales. Les participants ont appris à acquérir et à analyser des images satellites relatives aux catastrophes, à réaliser des analyses de séries chronologiques de variables environnementales, à calculer des indicateurs de risque de catastrophe et à intégrer des données géospatiales et statistiques pour l'évaluation des risques de catastrophe.

C. Surveillance des ressources en eau et observation de la Terre

26. La CEA a mené une étude de séries chronologiques sur le lac Tchad afin de quantifier les variations de l'étendue des eaux de sa surface sur plusieurs années et d'évaluer les conséquences des fluctuations de la superficie du lac sur la sécurité hydrique, les moyens d'existence et les écosystèmes dans le bassin du lac. Cette étude comprenait une analyse d'images satellites provenant de plusieurs sources et couvrant différentes périodes, réalisée à l'aide de plateformes d'analyse géospatiale en ligne telles que Google Earth Engine. Des images satellitaires multitemporelles du bassin du lac Tchad ont été obtenues à partir des missions Landsat et Sentinel. Des données ont également été obtenues à partir du spectroradiomètre imageur à résolution moyenne (MODIS). Des méthodes de détection de l'eau (dont des indices spectraux et des classificateurs fondés sur l'apprentissage automatique) ont été utilisées pour déterminer l'étendue des eaux de surface. L'analyse de séries chronologiques a révélé d'importants changements dans l'étendue des eaux de surface du lac Tchad, ce qui se répercute sur la disponibilité en eau, l'agriculture, la pêche et la sécurité humaine dans son bassin.

27. La CEA a également entrepris une étude recourant à la télédétection par satellite et à l'analyse géospatiale pour évaluer les effets des activités minières sur la qualité de l'eau et les écosystèmes aquatiques du lac Victoria. Dans une autre étude, elle a analysé les changements environnementaux à long terme dans le bassin du lac Tana (Éthiopie) en recourant à la méthode de regroupement par k-moyennes appliquée à des données d'observation de la Terre pour la période 1984-2025, ainsi qu'à des techniques d'apprentissage automatique pour classer la couverture et l'occupation des sols. Cette recherche a pour objectif de faire progresser les connaissances en matière de surveillance environnementale et de fournir des outils et des méthodes concrets pouvant être mis en œuvre dans les pays africains.

D. Assistance technique et renforcement des capacités

28. En 2025, la CEA a mené une mission d'assistance technique auprès de l'Office ougandais de la statistique afin de contribuer à la mise en place d'un géoportail destiné à diffuser les résultats du recensement de la population et des logements de 2024. La CEA a consulté des experts techniques de cet Office concernant les exigences relatives à l'intégration des systèmes d'information géographique dans les opérations de recensement, y compris en ce qui concerne les obstacles et les priorités à cet égard, et a élaboré une approche visant à intégrer les informations géospatiales et statistiques dans le géoportail. Une formation a été dispensée aux professionnels de la cartographie de l'Office sur les aspects pratiques des opérations de recensement, tels que la gestion des limites des zones de dénombrement, l'appui à la cartographie sur le terrain et la visualisation des données. La CEA a également répertorié les méthodes et les bonnes pratiques relatives à la maintenance du géoportail en continu et à la préservation du savoir institutionnel.

29. La CEA a mis en œuvre un programme de renforcement des capacités destiné au personnel technique du Ministère érythréen des ressources foncières, de l'eau et de l'environnement afin de combler les lacunes en matière de connaissances et de compétences et de favoriser l'intégration des informations statistiques et géospatiales. Ce programme intensif comprenait 25 journées de formation complètes organisées en modules thématiques hebdomadaires, avec environ huit heures de formation par jour. Environ 25 participants venant de différents services du Ministère, dont les diplômés allaient du certificat au master et présentant différents niveaux d'expérience préalable en matière de systèmes d'information géographique (du niveau débutant au niveau intermédiaire), ont pris part à ce programme. La CEA a également rédigé un rapport à l'intention du Ministère concernant l'adaptation au contexte national du Cadre intégré de l'information géospatiale. Le Ministère examine actuellement ce rapport.

E. Participation à des réunions régionales et mondiales

30. Au cours de la période considérée, la CEA a participé à plusieurs réunions régionales et mondiales visant à encourager l'échange de connaissances, la coordination et le renforcement des capacités dans les domaines géospatial et statistique. Lors de la cinquante-neuvième réunion du Conseil d'administration du Centre régional de cartographie des ressources pour le développement, qui s'est tenue à Nairobi en novembre 2025, la CEA a présenté ses activités dans le domaine de la gestion de l'information géospatiale et a examiné les moyens de renforcer la collaboration entre les deux organisations. Elle a également pris part à la cinquante-sixième réunion du Conseil d'administration de l'Institut régional africain des sciences et technologies géospatiales, au cours de laquelle elle a présenté ses activités dans le domaine de la gestion de l'information géospatiale et a examiné les moyens de renforcer la collaboration entre les deux organisations. De plus, la CEA a contribué à l'organisation du cinquième forum mondial d'experts destiné aux producteurs et utilisateurs de statistiques relatives aux catastrophes et a œuvré à assurer la participation de ses membres à ce forum, pour faire en sorte que des points de vue africains soient pris en compte dans les débats mondiaux sur les statistiques relatives aux catastrophes.

VI. Conclusion

31. L'intégration des informations géospatiales et statistiques a progressé en Afrique au cours de la période 2025-2026. La CEA a apporté son appui à ses membres, coordonné les activités régionales et contribué à l'avancement du programme mondial en faveur de l'intégration des informations géospatiales et statistiques. Les activités décrites dans le présent rapport témoignent des efforts constants déployés par la CEA pour renforcer ses capacités techniques, encourager l'innovation et répondre aux besoins de ses membres.

32. Parmi les principales réalisations, on peut citer l'organisation de la onzième réunion du Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, la tenue d'une réunion d'un groupe d'experts sur l'intégration des informations statistiques et géospatiales, ainsi que la réalisation d'une enquête sur la disponibilité des ensembles de données géospatiales destinés au suivi des objectifs de développement durable.

33. La CEA a continué à promouvoir la gestion des risques de catastrophe et la surveillance environnementale dans les pays africains, notamment par l'élaboration d'un recueil d'indicateurs liés aux risques de catastrophe et par une aide sous la forme d'activités de renforcement des capacités. Les

recherches sur les ressources en eau ont inclus une étude chronologique de l'évolution de la superficie du lac Tchad, ainsi que plusieurs études consacrées aux changements environnementaux dans le bassin des lacs Victoria et Tana.

34. La CEA a continué à apporter une assistance technique concrète pour répondre aux besoins de ses membres. Elle a notamment fourni son aide à l'Office ougandais de la statistique pour la mise en place d'un géoportail destiné à diffuser les résultats du recensement de la population et des logements de 2024, et a organisé des activités de renforcement des capacités pour le Ministère érythréen des ressources foncières, de l'eau et de l'environnement en ce qui concerne les systèmes d'information géographique et la télédétection.

35. L'intégration des informations géospatiales et statistiques constitue un fondement essentiel d'une prise de décisions fondées sur des données factuelles, car elle ajoute une dimension géographique aux données statistiques et permet des interventions plus ciblées, une allocation efficace des ressources et un suivi efficace des progrès en matière de développement. La poursuite de la collaboration entre la CEA, ses membres et l'ensemble de la communauté géospatiale et statistique permettra en outre d'accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable et des objectifs de l'Agenda 2063.
